LA PETITE GAZETTE









MARS 2011

SOMMAIRE

Communauté de Communes du Pays Issigeacois	p.1
Municipalités du Canton: Informations diverses	p.3
GS Issigeac	p.3
<i>⇔</i> Plaisance	p.6
Saint-Cernin-de-Labarde	p.6
Garage Bouniagues	p.7
<i>⇔</i> Faux	p.7
GS Boisse	p.7
G√ Monsaguel	p. 7
Saint-Aubin-de-Lanquais	p.8
Informations du canton	p.9
Service de garde des Pharmacies MARS/AVRIL 2011	p.9
🕰 La Petite Gazette: Dépôt des articles	p.9
Service de garde des Medecins	p.9
Serial Dechetterie d'Issigeac: Horaires d'hiver	p.9
Agrafage de la Petite Gazette	p.9
A Permanences Daniel Garrigue	p.10
Paroisse Saint-Martin-des-Vignes	p.10
Municipalités de canton: Informations communes Liste des Assistants et Assistantes Maternelles du canton Commission Cantonale Agricole Cassiopéa	p.10
Associations et Manifestations du canton	p.12
Ger Bouniagues	p.12
🛩 Issigeac – Bibliothèque Municipale	p.12
G√ Saint-Léon-d'Issigeac	p.12
G√ Conne-de-Labarde	p.12
	p.13
🕪 Issigeac – Maison de Retraite Yvan Roque	p.13
Saint-Cernin-de-Labarde	p.13
Sigeac − Amicale Laïque	p.14
G√ Issigeac – Aînés Ruraux	p.15
🕪 Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise - Rugby	p.16
	p.16
G√ Sainte-Radegonde	p.17
<i>⇔</i> Montaut	p.18
Quoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.19
Issisgeac - Questionnaire sur l'aménagement du Tour de Ville	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS > ISSIGEACOIS

Par délibération en date du 06 mai 2010, la CCPI a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Dordogne).

A ce titre, nous vous informons du passage de techniciens du CAUE sur la période d'avril, mai, juin pour la prise de photos sur notre territoire: Grands paysages et petits jardins, architecture, zones constructibles. Ces photos seront prises du domaine public.

Nous faisons appel également aux collectionneurs de cartes postales possédant des photos anciennes du canton d'Issigeac.

En vous remerciant par avance.

Le Président de la Communauté du Pays Issigeacois Alain LEGAL

ouvert à tous!

Suite à l'étude et à l'analyse des questionnaires envoyés à l'ensemble des habitants du canton, la population est cordialement invitée,

Le 8 mars à 20h30 A la salle des fêtes <u>de Plaisance</u>

Pour une réunion de restitution et d'échange concernant l'étude C.D.S.T. (Contrat de Développement Social Territorialisé) sur le canton d'Issigeac.

Un pot de l'amitié suivra cette présentation.

Venez nombreux!

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Préservons l'eau et notre environnement



La loi du 30 décembre 2006, impose aux communes de prendre en charge le contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif (ANC).

A ce titre, la Communauté de Communes du Pays Issigeacois mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et a confié à Saur :

- la vérification de la conception et de la réalisation des nouvelles installations,
- Le diagnostic des installations existantes.

Chaque administré sera informé par courrier de la date de contrôle de son installation par un technicien de Saur.

Des réunions d'information seront également organisées secteur par secteur. Pour la commune d'Issigeac:

Réunion d'information destinée à l'ensemble des Usagers

Le 23 mars à 18h
A la salle des fêtes (Château)
D'Issigeac

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS DIVERSES

ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers concitoyens,



Nos aînés de plus de 65 ans, domiciliés sur la commune d'Issigeac, sont invités à se retrouver à l'occasion d'un repas qui leur sera offert, le samedi 19 mars à midi, dans la salle du restaurant d'enfants.

Cette année, le budget sera voté en avril après avoir pris connaissance des nouvelles dotations de l'Etat suite à la réforme. Il est temps de faire le point sur les actions communales en cours et les principaux projets 2011.

Le coûteux mais indispensable chantier de l'église se poursuit. Après la réfection de la toiture de la nef principale en 2010, les travaux 2011 concernent le bas côté sud : mur extérieur et voûtes intérieures. Des travaux d'urgence sont également nécessaires sur la toiture nord et le beffroi.

Le parking de la Banège réalisé en 2010 sera goudronné et ouvert aux automobilistes au printemps. Celui de la route de Bergerac sera aménagé, si possible avant l'été. Des liaisons piétonnes seront ensuite créées pour permettre de rejoindre le bourg en toute sécurité depuis ces parkings.

Des aménagements d'espaces verts avec de nouvelles plantations sont prévus le long de la Banège.

Le projet d'aménagement du tour de ville sera prochainement confié à un bureau d'études afin de programmer les travaux, après obtention de subventions indispensables, durant 2012 et 2013.

Des travaux sont actuellement en cours afin de réhabiliter les locaux de la mairie et se poursuivront durant l'année afin d'améliorer l'accueil du public et le fonctionnement du service.

Au stade des Eyères, après la réalisation récente de WC neufs, des travaux concerneront le réseau électrique.

Le Syndicat d'électrification va procéder à l'enfouissement du réseau électrique et du réseau téléphonique route du moulin. Des candélabres identiques à ceux du bourg seront mis en place par la commune.

Afin d'éviter les dégradations sur les bâtiments publics ou privés, des actions ont été menées par des louvetiers pour réduire le nombre de pigeons (environ 600 volatiles ont été prélevés mais qu'on se rassure, il en reste encore...). Nous devrons poursuivre notre action pour réguler cette population de pigeons.

Au cours de l'année 2010, nous avons également réalisé le bardage du local de l'UAI ; la restauration d'une salle du caveau avec la mise en place d'un éclairage mettant en valeur les expositions, le curage du Bief et la création de fossés pour les eaux pluviales, l'éclairage public au nouveau lotissement de la loge du Prévôt, le chemin piétonnier sur la zone du tennis...

Il faut aussi prendre en compte les travaux de voierie si nécessaires mais si onéreux...; l'entretien des bâtiments, du matériel, des espaces verts; le nettoyage des rues; l'aide aux associations... Ces actions seront évidemment poursuivies en 2011 avec la même détermination.

NB : Le questionnaire concernant l'aménagement du tour de ville d'Issigeac est une nouvelle fois joint à la fin de cette gazette. N'hésitez pas à le compléter en rajoutant éventuellement vos remarques puis veuillez transmettre le feuillet à la mairie.

Au mois prochain Jean-Claude CASTAGNER

Samedi 19 mars à 10h30 et dimanche 20 mars à 16h : une balade dans le village d'Issigeac «A pas contés et mots jetés » par Claire Cour et Eva Biguet ; rendez-vous sur l'aire des jeux pour enfants. Réservations conseillées : 09.51.89.86.52. Participation au chapeau.

3

RÉPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- BIBLIOTHEQUE- Issigeac
 05.53.58.70.32
- **☞ CANTINE** école : **☎** 05.53.73.30.07
- F CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC
- : 205.53.58.73.83
- CENTRE MEDICO DENTAIRE:
- **2** 05.53.58.71.33
- © Commission Cantonale Agricole

(Mme BOLZE) @ 05.53.24.71.20 (à 13h00)

ISSIGEACOIS ♥ **2** 05.53.57.24.54

- **☞ DECHETTERIE**: **☎** 05.53.73.34.46
- **☞ ÉCOLE** Issigeac : **☎** 05.53.58.70.71
- **☞ GENDARMERIE**: **☎** 05.53.73.52.80
- FINFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
- 🛡 Carole BICHON rue des Petites Boucheries à

ISSIGEAC

2 05.53.74.85.58

CHARRIER à FAUX

Christine MARTIN-WERBEKE. Françoise **2** 06.88.20.28.57

♥ M. ADELAïDE- à BOUNIAGUES

- **2** 05.53.23.35.72
- F KINESITHERAPEUTES:
- ♦ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
- ♦ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)

2 05.53.24.12.37

♦ Madame WEBER Brigitte (Bardou)

2 05.53.73.19.74

M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues)

2 05 53 22 89 05

LA POSTE : Guichet : **2** 05.53.58.70.49

Distribution: \$\alpha\$ 05.53.22.70.29

: 205.53.58.70.32 MAIRIE d'Issigeac

🔖 Ouverte le lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à @ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC

19h30. Le Jeudi de 13h30 à 15h30.

MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE

\$ 205.53.74.64.00

F OFFICE DU TOURISME :

2 05.53.58.79.62

PEDICURE-PODOLOGUE:

♦ Madame GLORIEUX. Sabine

2 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

POMPIERS: 2 18

☞ PRESBYTERE D'EYMET: **☎** 05.53.23.82.10

S.I.A.S: AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU

VENDREDI DE 14H A 17H AU 2 05.53.58.70.90

SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE

D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE:

♥ ☎ 05.53.24.98.46.

SAGE FEMME à Bouniagues : Fabienne PERPERE

♦ ☎ 06 22 73 49 47

VETERINAIRE :

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL 2 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

CARS BLEUS (Tél: 05.53.23.81.92)

ou 06.74.84.39.39 (transports de malades assis conventionné toutes caisses)

PERMANENCES DIVERSES

* ASSISTANTE SOCIALE:

www. Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

2 05.53.57.19.63

M.S.A: Le mercredi sur rendez-vous au: 05.53.02.67.00

CRÉDIT AGRICOLE: AU REVOIR M. GIRBAL

Un vibrant hommage a été donné lors de l'Assemblée Générale du 19 février dernier à l'occasion du départ à la retraite le 1^{er} mai 2011 d'Alain GIRBAL, marié à Marie-Claude, père de Valérie et Laetitia et grand-père de Priscilla, Noa et Ethan. Ces témoignages d'amitié ont été rendus par Alain CONSOLI, Président de la Caisse Locale, Benoît Fayolle et Bruno FLORENT, dirigeants de la Caisse régionale. Il a été évoqué avec humour son enfance aux enfants de chœur, son parcours de footballeur, son entrée en 1970 au Crédit Agricole de Gardonne en tant que prospecteur pour terminer Chef d'Agence au Crédit Agricole d'Issigeac pendant 18 ans et demi (à mettre dans le Guiness?). Il a donc cédé sa place à Bernard PAULY, ancien rugbyman d'Issigeac. Nous lui souhaitons une bonne retraite en famille....

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES

TARIFS

☞ Mercredi :

🔖 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ Jeudi: 🤄 de 14h00 à 18h00.

Vendredi : ♥ de 13h30 à 17h30.

Le 1^{er} samedi de chaque mois

♦ de 10h00 à 12h00

☞ adultes-----7.00 euros

representation vacanciers-----4.00 euros

renfants-----Gratuit

demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

🖎 Romans adultes :

🔊 « Anna et la lumière » ; David Czuchlewski

🔊 « Le point de connexion » ; Dominique Legrand

Albums des Tout-Petits:

🔊 « Pourquoi le ciel est bleu » ; Sally Grindley

& « Boule et Bill; Quelle famille, Fanny Joly»;

∞ « C'est la nuit...drôles de bruits! » ; Paule Brière

& CD

& « Charles Aznavour et ses amis »

🔊 « Les chansons de la marmotte, (à partir de 2 ans)»

🔊 « Quand on arrive à Malidor, conte de Franck Monnet »

PROJET COMITÉ DE LECTURE

Un projet de Comité de Lecture pourrait voir le jour à la Bibliothèque Municipale d'Issigeac. Afin de mener à bien ce projet, nous vous demandons de contacter le personnel de la Bibliothèque. Nous cherchons des lecteurs inscrits ou non à la Bibliothèque pour partager avec eux leurs livres « coup de Cœur » ou leur dernière lecture.

Renseignements auprès de Michelle (Mairie): 05.53.58.70.32 ou Françoise: 06.88.40.74.89

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

♦ Camion + employé communal ≥ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

♦ Tracteur, remorque + employé communal ≥ 30.00 euros/h.

♦ Remorque à poste fixe

30.00 euros/ demi-journée.

♦ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ≥ 25.00 euros/h.

♦ Tracteur et girobroyeur ≥ 25.00 euros/h

<u>⇔ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.</u>

URBANISME

PC 11 S0004 : ECKHARDT ARCHITECTE : réfection toiture et ravalement façade.

PC 11 50005: MAISON AURA: changement destination garage et construction garage.

PC 11 S0006: DENUEL J: construction bâtiment agricole

DP 10 S0045 : VERDENNE A: Division de parcelle

DP 11 S0005 : DOUET HD SARL : Aménagement extérieurs

DP 11 50006 : COLSON J.C : Aménagements extérieurs

DP 11 S0007 : GROUPE ENERGIE ENVIRONNEMENT : pose panneaux photovoltaïque.

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

PLAISANCE



ÉTAT-CIVIL

<u>DÉCÈS</u>: Monsieur Horace SANDERS (autrefois domicilié à Pindrat) est décédé à l'âge de 100 ans à CHIPPENHAM (Angleterre) le 11 janvier 2011. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches. Madame Mary Jessica LONGSTAFF-TYRRELL est décédée le 05 Février 2011 à BERGERAC, elle était domiciliée au lieu-dit « Le Parc » Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

UN NOUVEL ARTISAN À PLAISANCE ET SUR L'ISSIGEACOIS

Entreprise d'Electricité Générale - Mise aux normes - Rénovation - Aménagement - Isolation - Placo - Dépannage à domicile - Entretien de Propriété -

Pour toute question, vous pouvez contacter Monsieur Jean-Marie LAFARGUE domicilié « Les Picoux » au 06 79 55 57 26 - lafargue@orange.fr

Conseil & Devis Gratuit

Garantie décennale MAAF ASSURANCES - N°Siret 529878829

ANNONCE

Perdu chien Doberman chocolat grandes oreilles, gentil, prénommé BART. Récompense. Contacts: 05.53.63.98.12 ou 06.43.40.93.71.

SAINT-CERNIN-DE LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

ATTENTION changement d'horaires d'ouverture du secrétariat de mairie, désormais le secrétariat de mairie sera fermé le samedi matin et ouvert le vendredi après midi à partir du 1^{er} MARS

NOUVEAUX HORAIRES du Secrétariat A PARTIR DU 1er MARS

MARDI après midi : 13 h 30 à 16 h 30 (fermé au public)

JEUDI matin : 9 h 00 à 12 h 30

VENDREDI matin: 9 h 00 à 12 h 30 après midi : 16 h 30 à 18 h 30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin.

Tél: 05.53.24.36.80. Fax: 05.53.22.47.08.

Les horaires de l'agence postale restent inchangés

L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi: 13 h 30 à 16 h 30 Mardi: 9 h 00 à 12 h 00 Mercredi: 9 h 00 à 12 h 00 Jeudi: 13 h 00 à 16 h 00 Vendredi: 13 h 00 à 15 h 00

Tél: 05.53.27.38.13.

Un point lecture est également à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

Le secrétariat de mairie sera fermé du Lundi 14 au Samedi 20 mars 2011.

BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie: tel: 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h 30 à 12h 30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque: tel: 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à13h et le samedi de 8h30 à12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi: Jo le taxi tel: 05 53 57 48 99

Médecin: Docteur Fauconnot tel: 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier: M. Adelaïde tel: 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Sage femme: Mme Perpere tel: 06 22 73 49 47

UNE IMMATRICULATION POUR TOUS

Tous les deux-roues motorisés doivent obligatoirement être munis d'une plaque d'immatriculation aux dimensions réglementaires. Une plaque d'immatriculation homologuée et lisible doit donc être apposée à l'arrière du véhicule (art. R317-8 du Code de la route).

Pour tous les cyclomoteurs, neufs ou d'occasion, le certificat d'immatriculation européen dit« carte grise »est désormais obligatoire ainsi que l'immatriculation (et bien sûr l'assurance).

Les cyclomoteurs mis en circulation avant le 1er juillet 2004 avaient jusqu'au 31 décembre 2010 pour accomplir cette formalité. Les propriétaires de cyclomoteurs mis en circulation avant cette date peuvent néanmoins formuler une demande de carte grise.

FAUX

ÉTAT-CIVIL

<u>Naissance</u>: De <u>LAGOUTTE</u>—<u>DIAKITE Yann-Idriss</u>, fils de Jérôme LAGOUTTE et Fanta LAGOUTTE-DIAKITE domiciliés aux « Grèzes ». Félicitations aux heureux parents

BOISSE

MAIRIE DE BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00 Contact : Tél : 05.53.58.73.08 -

Mail: commune.de.boisse@orange.fr

MONSAGUEL

INFORMATION MUNICIPALE

Installation d'un nouveau panneau « STOP »

A la suite de plusieurs accidents qui ont vu des voitures terminer leur course en plein champ, la municipalité a décidé la mise en place d'un STOP au carrefour des deux routes communales situé à proximité de « La Donzelle ». En réalité, ce sont quatre panneaux indicateurs qui seront implantés : le STOP déjà cité, son panneau avertisseur et deux autres signalant la voie prioritaire. Les travaux nécessaires seront exécutés dans les jours qui viennent par la DDT (Direction Départementale des Territoires, anciennement DDE). Ne vous laissez pas surprendre par cette nouvelle signalisation dans votre paysage familier.

SAINT AUBIN DE LANQUAIS

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

*Horaires d'ouverture mairie :

Lundi et jeudi de 9 h à 13 h

Tél / Fax : 05 53 24 33 70 - e-mail : mairie.saintaubindelanguais@wanadoofr

*Recensement militaire : Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

* HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Vous y trouverez aussi le dépôt de pain, les journaux Sud-Ouest et Démocrate. L'Agence Postale est ouverte du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 30, la vente du pain et journaux fermera à 13 h00. Le dépôt de pain sera également ouvert les mardis et jeudis de 17 h 00 à 19 h 00.

Tél: 05 53 22 84 98.

*Sacs jaunes : Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

CLUB DE JARDINAGE

Un projet de club de jardinage pourrait naître à Saint-Aubin-de-Languais.

Le but serait de s'occuper de plantes, d'environnement, de qualité de vie dans un esprit convivial. Nous pourrions ainsi nous rencontrer dans des bourses d'échanges, d'achats groupés de graines et de plants, de visites de nos jardins et de coups de mains. Cette association de jardiniers serait une oasis où nous trouverions, grâce au savoir de chacun, des conseils, des remèdes et une amélioration de la gestion de nos déchets verts. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour mener à bien ce projet.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à contacter : Guy SMET au 05 53 24 37 24 ou Raymond TAFFEIN au 05 53 73 37 90

AMIS DU BON GOÛT ET DE L'HYGIÈNE

Le feuilleton des dépôts sauvages de cadavres animaux s'enrichit d'un nouvel épisode.

Ce sont les cadavres de 8 porcs sans doute de race « chinoise » qui ont été retrouvés dans les bois de la commune. Ce genre de « dépôt » représente un risque énorme en matière d'épizootie. Il faut avoir bien peu de sens civique et une forte dose d'inconscience pour agir de la sorte....

Merci aux chasseurs qui ont aidé à trouver une solution rapide face à ce problème.

DÉTENTION DE CHIENS DE 1ÈRE ET 2ÈME CATÉGORIE

Nous rappelons aux détenteurs des chiens dits « chiens catégorisés » qu'ils doivent posséder un permis de détention en application de la loi. La demande doit être faite en mairie et les pièces suivantes sont à fournir :

- identification du chien.
- certificat de vaccination antirabique en cours de validité,
- certificat de stérilisation pour un chien de 1ère catégorie,
- évaluation comportementale,
- attestation spéciale d'assurance responsabilité civile,
- attestation d'aptitude délivrée après le suivi d'une formation.

<u>Il est demandé à tous les propriétaires de chiens (toutes races et catégories confondues) de veiller à ce que leurs animaux ne divaquent pas sur la commune.</u>

AMICALE DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE ST AUBIN DE LANQUAIS

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION AURA LIEU LE :

Samedi 5 mars 2011 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Saint Aubin de Lanquais

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint à 19 h 45 une assemblée extraordinaire aura lieu à 20 h 00 dans les mêmes lieux avec le même ordre du jour.

LE REPAS DU CHASSEUR AURA LIEU LE :

Dimanche 13 mars 2011 à 12 h 15 à la salle des fêtes de Saint Aubin de Languais.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) MARS/AVRIL 2011

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

MARS: 🖎 Du 05 au 11 mars

Du 12 au 18 marsDu 19 au 25 mars

≥ Du 26 mars au 1er avril

AVRIL: Du 02 au 08 avril

≥ Du 09 au 15 avril ≥ Du 16 au 22 avril

> Du 23 au 29 avril (Pâques inclus) @ MONDERER/Villeréal

≥ Du 30 avril au 06 mai (1er mai inclus) © CASTANG/Castillonnès

MONDERER/Villeréal
 → HUMPHRIES/Issigeac
 → 05.53.36.00.08
 → 05.53.58.70.10

→ HUMPHRIES/Issigeac
→ 05.53.58.70.10

205.53.36.00.08

2 05.53.36.80.11

LA PETITE GAZETTE : DÉPÔT DES ARTICLES

Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois d'AVRIL 2011 doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le MARDI 22 MARS 2011 inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de MAI 2011.

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

 Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

DECHETTERIE D'ISSIGEAC HORAIRES D'HIVER

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05 53 73 34 46

HIVER : 1 ^{er} octobre – 31 mars		
Lundi et Mardi	14h - 17h	
Mercredi	9h - 12h	
Vendredi	14h - 17h	
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

<u>Prochaine après-midi pour agrafer la gazette :</u>

MARDI 01 MARS 2011

à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

PERMANENCES DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

E-mail: garrique.daniel.depute@wanadoo.fr

Jusqu'au 31 mars 2011, seules les permanences de Bergerac les samedis après-midi sont maintenues de 14h30 à 16h30. En cas d'urgence vous pouvez contacter la permanence du lundi au samedi au Tel: 05.53.27.65.35

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

Tel: 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

MARS 2011				
Samedi 05 mars	- 17h30 - Sigoulès	Samedi 19 mars	- 17h30 - Sigoulès	
<u>Dimanche 06 mars</u>	- 09h30 - Issigeac	<u>Dimanche 20 mars</u>	- 09h30 - Issigeac	
	- 11h15 - Eymet		- 11h15 - Eymet	
Mercredi 09 mars	- 18h00 - Eyrenville	Samedi 26 mars	- 17h30 - Pomport	
<u>CENDRES</u>			·	
	- 18h00 - Eymet	<u>Dimanche 27 février</u>	- 09h30 - St Perdoux	
Samedi 12 mars	- 17h30 - Cunèges		- 11h15 - Eymet	
<u>Dimanche 13 mars</u>	- 09h30 - St Léon d'Issigeac			
	- 11h15 - Eymet			

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS _ COMMUNES

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES

☞ Voici la liste des assistantes et assistants maternels agréées sur le canton d'Issigeac, au 1 ^{er} février 2011.
*FAUX (24560):
*ISSIGEAC (24560):
*MONMADALES (24560) : Mme MIARA Géraldine « Les Montets »
*MONSAGUEL (24560) : Mme BIGOT Angélique « Maison Neuve »
*PLAISANCE (24560):
* <u>SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS (24560)</u> : Mme OLIT Marie-Célestine « Le Maragnac » Mme DONSIMONI Marina « Phénix »
*SAINT LEON D'ISSIGEAC (24560) :Mme CHALON Jacqueline « Rte de Naussanes »

COMMISSION CANTONALE AGRICOLE

COUVERTS VÉGÉTAUX ET PRATIQUES CULTURALES SIMPLIFIÉS

Une soirée d'information est organisée conjointement par la commission cantonale et le CRDA du Bergeracois, animée par François Hirissou, et Florent Wieczorek

La multiplicité des cas de résistance aux herbicides, l'émergence de mauvaises herbes, et le contexte réglementaire phyto sanitaire nous incitent à envisager des moyens de lutte agronomiques afin de maîtriser au mieux les adventices.

La réunion aura lieu à la salle des fêtes d'Issigeac le mercredi 16 mars à 20h30.

Renseignements: Brigitte BOLZE 05 53 24 71 20

CASSIOPÉA

L'association aux côtés des seniors et des personnes handicapées ou fragilisées de Dordogne depuis 1987, vous présente son service de téléassistance :

TASD 24 : le service de téléassistance alliant sécurité et solidarité Créée dans un esprit associatif, la téléassistance de Cassiopea offre à ses abonnés un matériel

performant et sécurisant qui permet d'agir efficacement en cas d'urgence, 24h/24 et 7j/7.

Notre volonté : Nous nous donnons pour mission de tout faire pour permettre à nos abonnés de rester à leur domicile dans des conditions maximales de confort et de sécurité, qu'ils soient âgés, handicapés, convalescents ou isolés ; et veillons à leur proposer un service à la hauteur de leurs besoins

Simplicité : Par une pression sur le bouton déclencheur (médaillon ou montre) vous êtes relié à notre centrale d'appels basée à Périqueux. Nos opératrices sont à votre écoute et, selon la situation, peuvent prévenir vos proches, ou les secours, tout en restant en contact permanent avec vous.

Convivialité : Basé sur une solidarité de proximité, notre téléassistance n'est pas qu'un service d'urgence. Notre particularité est de lutter contre l'isolement en offrant un soutien permanent et des moments de convivialité à nos abonnés : appels téléphoniques, visites à domicile,...

Aides financières : Nous avons été choisis par le Conseil Général de Dordogne comme unique prestataire auprès des bénéficiaires de l'APA et de la PCH qui bénéficient ainsi d'un allégement de leurs mensualités.

Le coût de l'abonnement peut également être pris en charge par votre caisse de retraite ou votre mutuelle. De plus, agréée « services à la personne », l'abonnement à notre service ouvre droit à des déductions d'impôts.

Pour connaître les prises en charge dont vous pouvez bénéficier, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre accueil qui vous renseignera et vous accompagnera dans vos démarches.

Transparence : Les déplacements de nos conseillers, l'installation, la maintenance, le dépannage du matériel, les visites de convivialité sont entièrement gratuits ; l'abonnement à notre service ne vous engage pas dans la durée.

⇒ Vous souhaitez plus d'informations?

N'hésitez pas à contacter Chantal ou Joëlle au 05 53 53 54 54, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30 - tele.assistance@cassiopea.fr

Cassiopea, c'est aussi : ALMA 24 - Allô Maltraitance

Antenne départementale d'écoute et de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées. ALMA 24 écoute et conseille les victimes et les témoins de situation de maltraitance. ⇒ Notre équipe est à votre écoute au 05 53 53 39 77 les lundis et jeudis de 14h à 17h (Répondeur 24h/24 et 7j/7) - alma24@cassiopea.fr

Par l'ensemble de ses services, Cassiopea est au cœur du dispositif d'aide aux personnes fragilisées pour leur apporter sécurité, écoute, soutien et participer à l'amélioration de leurs conditions de vie pour un « Bien vivre en Périgord ».

Association Cassiopea - 05 53 53 20 40 - 29 rue de Metz - 24000 Périqueux

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tel : 06 70 61 55 24

Club Déco:

Tous les <u>mercredis soirs de 20h à 22h</u>, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes.

Si vous aimez créer échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements: Valérie: tel: 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou): tel: 06 19 81 50 52

Croqu'ant danse: les mardis soirs de 19h à 22h, le mercredi après midi pour les enfants dans la salle

des fêtes; tel: 06 71 70 68 17

Club de gym:

Deux cours : « GYM DOUCE» : les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

Sur ces deux cours hebdomadaires, il y a un cours classique, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

Pour tout renseignement contacter Séverine Garcin au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05.

Pétanque

Renseignements au 05 53 57 96 55

ISSIGEAC

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

COMITÉ DE LECTURE

Un projet de Comité de Lecture pourrait voir le jour à la Bibliothèque Municipale d'Issigeac. Afin de mener à bien ce projet, nous vous demandons de contacter le personnel de la Bibliothèque. Nous cherchons des lecteurs inscrits ou non à la Bibliothèque pour partager avec eux leurs livres « coup de Cœur » ou leur dernière lecture.

Renseignements auprès de Michelle (Mairie): 05.53.58.70.32 ou Françoise: 06.88.40.74.89

SAINT LÉON D'ISSIGEAC

CARNAVAL

Les enfants des écoles du RPI St Léon - Ste Sabine défileront dans le bourg de St léon le **vendredi** 11 mars à partir de 14 heures à l'occasion du carnaval.

Tous les habitants sont invités à suivre le défilé et à venir partager le goûter offert par les deux municipalités dans la cour de l'école.

CONNE DE LABARDE

AMICALE LAÏQUE - Noël des Enfants

L'ensemble des organisateurs tient à remercier tout particulièrement Monsieur Yannick Bigot pour sa prestation le jour de la découverte de la truffe à Conne de Labarde. Le rizotto à la truffe était fameux !!!! Merci aussi à ABBY, le petit chien.

COLOMBIER

QUELQUES BRÈVES POUR LE PRINTEMPS DE COLOMBIER

BROCANTE DU 8 MAI

Afin d'améliorer le confort des exposants, nous avons quelque peu refait le règlement....

...LA MARCHE VIGNERONNE

Pour la Marche Vigneronne, quelques réunions en perspective afin de changer la date, davantage dans la période des vacances, afin de faire venir des vacanciers, heureux de découvrir nos terroirs et déguster ainsi dans une ambiance festive nos bons vins...Ces réunions ont lieu avec les viticulteurs qui sont bien sûr partie prenante et active du Projet. Nous dévoilerons plus tard quelques animations susceptibles de surprendre nos preneurs afin de rendre la balade plus distrayante pour les enfants.

MARCHÉ NOCTURNE - 05 AOUT 2011

Le Marché Nocturne est, là aussi, une sympathique Animation qui permettra à tous de passer une agréable soirée.

ISSIGEAC

MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE

Permanence France Alzheimer Dordogne

Tous les 3^{ème} lundis de chaque mois de 14h à 16h

Si vous, vos amis, vos voisins sont confrontés à cette maladie, l'Association France Alzheimer Dordogne peut vous soutenir, vous écouter, vous orienter dans vos démarches et vous aider pour ne pas rester seuls dans le silence. N'attendez-pas! Parlez-en à votre généraliste, consultez un neurologue, car plus tôt la maladie sera diagnostiquée, plus vite nous pourrons vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

COMITÉ DES FÊTES - PETIT MESSAGE AUX HABITANTS DE ST CERNIN

C'est avec un peu de retard, et nous nous en excusons, que nous vous faisons parvenir les dates des prochaines festivités organisées par le comité des fêtes de St Cernin de Labarde pour cette année:

- *samedi 2 avril : concours de belote (chacun est récompensé, possibilité de se restaurer sur place),
- *vendredi 24 juin : feu de St Jean/ fête de la musique,
- *date à définir pour le pique-nique en juillet avec nos amis de Conne de Labarde,
- *samedi 23 et dimanche 24 : fête de l'été.
- *vendredi 19 aout : marché de St Cernin,
- *samedi 26 novembre : concours de belote (chacun est récompensé, possibilité de se restaurer sur place),
- *dimanche 18 décembre: Noël.

ISSIGEAC

AMICALE LAÏQUE

VIDE ARMOIRE DE PRINTEMPS (Bourse aux vêtements) dimanche 27 mars 2011 de 9h00 à 18 h 00

sous chapiteau et en extérieur sur la place du Château

Comme nous l'annoncions dans une précédente gazette, l'Amicale Laïque organise son troisième videarmoire. Vous y trouverez des vêtements « toutes saisons », pour hommes, femmes, enfants, bébés. Les personnes qui souhaiteraient assurer leur propre étalage ou qui donneraient des articles (vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires, linge de maison) à l'Amicale Laïque peuvent se faire connaître auprès de :

- Mme LETOURNEUR Chantal : 05.53.58.77.55 ou 06.83.98.52.24

- Mme UTEAU Nadège : 05.53.24.59.34 - Mme CASTAGNER Ghislaine : 05.53.58.76.96

Nous vous remercions par avance de votre participation.

ISSIGEAC

Sous Chapiteau et Place du Château

VIDE ARMOIRE

DU PRINTEMPS

DIMANCHE 27 mars 2011

9h00-18h00

Vêtements toutes saisons, chaussures, accessoires vestimentaires, linge de maison

-collecte au profit de l'Amicale Laïque, organisatrice -exposants particuliers : 2 € le m/l

Date limite des dépôts et inscriptions le samedi 19 mars 2011

Renseignements auprès de :

Mme LETOURNEUR Chantal: 06.83.98.52.24/05.53.58.77.55/letourneurchantal@yahoo.fr Mme UTEAU Nadège: 05.53.24.59.34 – Mme CASTAGNER Ghislaine: 05.53.58.76.96

ISSIGEAC

AÎNÉS RURAUX

Compte Rendu des activités du mois de Février/Mars 2011

*Le Mardi 25 janvier 2011 : l'Assemblée Générale des Ainés Ruraux du canton d'Issigeac s'est déroulée à la salle du château à Issigeac en présence de Monsieur Jean -Claude Castagner, Conseiller Général et Maire d'Issigeac, Monsieur Alain Legal Président de la Communauté de Communes ainsi que Monsieur Alain Girbal Directeur du Crédit Agricole. Les présidents des Clubs voisins et quelques maires du canton. C'est en présence de 120 adhérents que l'Assemblée Générale a commencé, le président présente à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2011 suivis d'une minute de recueillement en mémoire des membres disparus en 2010. Les présents ont pris connaissance et approuvé les différents sujets de l'ordre du jour présentés par la Secrétaire Madame Danièle Garrique et Madame Marguerite Beleymet Trésorière, le tout adopté à l'unanimité. Le président a lu les activités prévues pour 2011, les belotes, les repas, les lotos, les sorties. Election du tiers des membres renouvelables. Le président René Lindmann, Monsieur Amedée Lasserre, Madame Solange Dalla Valle et Monsieur Drouard Noël nouvel élu, le résultat des votes : avec 117,116, 114; 115 voix sur 117 exprimés. Le Président remercie également, toutes les personnes qui nous témoignent leur sympathie, leur participation à nos travaux, les nouveaux adhérents, les Maires présents et remercie les communes qui nous ont versé des subventions, Issigeac, Faurilles, Monmarves, Montaut, St Perdoux et Monsaguel et Bouniagues pour leur salle des Fêtes, ainsi que le Crédit Agricole. L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et nous donne rendez- vous à la salle des fêtes de Monsaguel pour partager un repas animé.

*Dimanche 20 février Loto des Ainés Ruraux à la salle des fêtes de Bouniagues. Forte participation, salle comble pour ce loto spécial « la Sirène du Cœur » pour l'achat d'un défibrillateur qui sera remis à la Maison de Retraite Yvan Roques d'Issigeac. Merci à tous les donateurs des lots et merci à tous les participants. Cet appareil est financé par le loto, la fédération des Ainés Ruraux représentée par Monsieur Jean Claude Durupt (administrateur) et suite à une subvention du Crédit Agricole.

Activités à venir des Aînés Ruraux

* Le samedi 5 mars : une journée au Pas de la Case avec Vierge Evasion au tarif unique de 26 euros. Départ à 4 heures 15 chez René Lindmann Sonne (Issigeac) Castillonnès 4 heures 35. Renseignements et Inscriptions avant le 28 février Tel 05 53 58 70 83

*<u>Le mercredi 9 mars</u> : Belote Inter Clubs à Monsaguel

*Vendredi 11 mars : La plus grande guinguette du monde à Marsac (4 heures de spectacle) départ de Sonne 11 heures 30, Issigeac à 11 heures 45. Prix du spectacle : 30 euros. Le transport est payé par le club. Inscription et réservation avant le 1er mars par chèque à l'ordre des Aines Ruraux.

*<u>Le jeudi 17 mars</u> : le repas autour du Cochon avec animation salle des fêtes de Monsaguel.

*<u>Le dimanche 27 mars</u> : le loto du printemps à la salle des fêtes de Bouniagues. CLUB DES AINÉS RURAUX DU CANTON D'ISSIGEAC

Se propose de vous recevoir dans le cadre d'une rencontre

INTER CLUBS Le jeudi 17 mars à la salle des fêtes de Monsaguel à son repas annuel animé.

LE REPAS COCHONNAILLE

Apéritif et ses amusettes, Jimboura, Assiette autour du Cochon, Fricassée, Côtes de porc aux pruneaux, légumes, Salade Fromage, Îles Flottantes, Vin rouge - rosé - café - mousseux. Prix du repas 18 euros, Chèque à l'ordre des Ainés Ruraux à l'inscription. Apporter son couvert Vous êtes invités à une réunion de bien-être, sécurité, services de proximité. Accueil à partir de 10 heures 30 ou CASSIOPEA vous proposera une heure d'information sur la Téléassistance, la présentation des nouveaux produits Tarifs 2011 du service de Téléassistance

En espérant vous voir nombreux Réservation avant le 12 mars

05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73 ou 05 53 58 73 03 ou 05 53 61 11 54

ISSIGEAC

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE - RUGBY

Mois de février mi-figue mi-raisin. Après une défaite logique chez le premier de la poule Montignac, la Première, à domicile, a obtenu un méritoire match nul (17-17) à domicile contre Mézin, $2^{\grave{e}me}$ de la poule. Enfin, avec une équipe handicapée par des absences en pleines vacances scolaires, défaite sans gloire à Penne-St Sylvestre. L'UAI reste figée à la $6^{\grave{e}me}$ place. Les chances de qualification pour les $\frac{1}{2}$ finales s'amenuisent, même si c'est encore possible mathématiquement.

L'équipe réserve fait face avec courage et abnégation en raison des effectifs absents en Première. Disons que le but essentiel, en dehors du plaisir du jeu, est de n'avoir pas de forfait en Réserve, ce qui priverait la Première de 3 points de bonus au classement de fin de saison régulière, ce qui sera déjà le cas pour au moins 2 clubs de la poule.

La Fête de la Soupe et du Vin "Lou Chabrol" s'approche à grands pas (les 10 & 11 avril). Les grandes lignes en sont dessinées :

Le samedi à partir de 20 h sous chapiteau, soirée grillades-frites avec animation musicale par Les Tourist's. Le dimanche matin : concours de pêche pour les jeunes, avec le Roseau Issigeacois sur les bords de la Banège. Concours de soupe au Siège de l'UAI. Pour encourager les particuliers à présenter leurs recettes, le concours sera scindé en 2 catégories :

- 1) Celui des soupes traditionnelles du Périgord, qui abritera aussi le concours du chabrol,
- 2) Celui des potages élaborés.

Stands des associations et des vignerons qui feront déguster leurs soupes et leurs vins, sur la place du château. (Une réunion aura lieu bientôt avec ceux-ci).

Et bien entendu, le fameux banquet de 500 couverts avec les jambons à la ficelle. Sous chapiteau, Place du Château. Prix inchangés : 20 euros pour les adultes, 12 euros pour les enfants. Réservations à l'Office de Tourisme et auprès de Charles BURGER.

De plus amples précisions seront apportées dans la gazette d'avril. D'ici là, préparez vos recettes de soupes!

Calendrier des 4 derniers matchs de poule :

- Le 6 mars à Issigeac : UAI - COPO

- Le 13 mars à St Aubin : St Aubin - UAI

- Le 27 mars à Issigeac : UAI - Pont du Casse

- Le 3 avril à Caudecoste : Caudecoste - UAI

La Citation du mois : « Il serait souhaitable que l'arbitre ait la vue perçante et l'ouïe faible. » <u>Charles Gondouin</u> (ancien arbitre)

Site.: www.ua-issigeac.new.fr Courriel: uai.xv@orange.fr

PLAISANCE

ASSOCIATION BIEN VIVRE À SAINT - CAPRAISE

L'association « Vivre à St Capraise d'Eymet, pour une gestion des déchets respectueuse de l'environnement et de l'Homme » a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale annuelle le VENDREDI 18 MARS, à 20h30, à la SALLE DES FÊTES DE PLAISANCE. Vous pourrez constater que nos actions sur la réduction des déchets sont efficaces. Face à la pollution grandissante de notre environnement, nous prouvons que nous pouvons faire la fête sans impacts négatifs. Nous tenons la solution en agissant en éco-citoyen, ce sera l'occasion de faire le point avec les adhérents et de faire connaître nos actions à tous ceux qui se posent un jour la question : que faire pour ne pas continuer dans le mauvais sens.

Ordre du jour : rapport d'activité - rapport financier - rapport moral - renouvellement du 1er tiers - présentation du site internet de l'association - questions diverses.

16

SAINTE RADEGONDE

DOUDRac

concours de belote

DO LA ST VALONTIN

ORGANISE PAR STE RADEGONDE EN FETES

SAMEDI 12 MARS 2011

à 20 H 30 SALLE DES FETES

NOMBREUX LOTS:

BONS D'ACHATS
LOTS DE VIANDES
CORBEILLES
BOUTEILLES
..... ET DIVERS



PAS DE PERDANT ; UN LOT A CHAQUE PARTICIPANT ENGAGEMENT : 8 € PAR JOUEUR

BUFFET BUVETTE

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE :

NELLIE: 05 53 58 74 20

FRANÇOISE: 05 53 58 11 83

MONTAUT

AMICALE LAÏQUE

Galette des Rois

C'est avec un grand plaisir que nous avons partagé la galette le dimanche 23 janvier à Montaut et que nous avons pu échanger nos vœux pour la nouvelle année! Une atmosphère de convivialité régnait dans la Mairie grâce aux anciens mais aussi aux nouveaux habitants! Merci à tous pour votre bonne humeur!

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Amicale de Montaut a eu lieu le mercredi 26 janvier 2011. Le bureau a été reconduit et en a profité pour faire le point sur l'année 2010 et préparer l'année 2011.

Vide Grenier

Le Vide Grenier n'étant pas un succès, l'équipe a décidé de ne pas en organiser d'autre cette année mais prévoit, en revanche, de repartir sur l'idée d'un marché gourmand courant Août ; la date n'est pas encore arrêtée car nous ne connaissons pas le calendrier des autres communes.

Repas Annuel

Le repas de Montaut, par contre, attire de plus en plus de convives. Avec le nouveau préau et l'achat d'une bâche protectrice par la commune, nous pouvons désormais nous permettre de réunir une bonne centaine de personnes « autour de la table »! C'est donc avec plaisir que nous vous attendons nombreux, montois et montoises, le samedi 3 septembre 2011. N'hésitez pas à inviter famille et amis à se joindre à nous.

Soirée Jeux

Mais avant de penser à la fin de l'été, sachez qu'une soirée jeux sera organisée le samedi 12 mars à partir de 20h30 dans la salle de la Mairie. Belote, tarot, scrabble, Trivial Poursuit, Pictionnary, etc...Amenez vos jeux et venez vous amuser le temps d'une soirée! Il y aura quelques petites gourmandises à grignoter et de quoi s'abreuver!!!

Montaut en Fête

Et enfin, pour célébrer l'arrivée de l'été, Montaut sera en fête le 21 juin !!! Sur une idée d'Isidore Cina, que Véronique Chauveau nous avait présenté dans un de ses articles sur les habitants de Montaut dans « La Petite Gazette », les « étrangers » de Montaut ont décidé de nous préparer un repas aux accents de leur pays respectif le mardi 21 juin à 21 heures. Le repas n'est ouvert qu'aux personnes de la commune et sur réservation ; des informations plus détaillées viendront dans les gazettes de Mai et Juin.

Fête de la Musique

Mais le 21 juin, ce n'est pas que le début de l'été!! C'est aussi la Fête de la Musique partout en France! Alors pourquoi pas également dans notre petit village?!!! Et bien, un montois d'origine anglaise y a pensé et a proposé d'organiser un petit concert dans noter église! Simon, que certains connaissent déjà, nous jouera quelques belles mélodies accompagnées d'autres musiciens. L'entrée est gratuite, ouverte à tout le monde et les festivités débuteront à 18h.

Récapitulatif des Manifestations 2011

*<u>Samedi 12 mars à 20h30</u> : Soirée jeux

*Mardi 21 juin à 18h : Concert dans l'église

*Mardi 21 juin à 21h : Repas organisé par les « étrangers » de la commune

*Courant Août : Marché Gourmand

*Samedi 3 septembre à 19h30 : Repas de la commune

Merci à tous les bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour que vive notre petit village d'irréductibles montois!! A très bientôt.

La Présidente, Virginie PUREUR



QUOI DE NEUF À L'OFFICE DE TOURISME

EXPOSITION DE DEUX ARTISITES PEINTRES

Tout le mois de mars nous vous invitons à découvrir les œuvres

Anne MONGE et Michel CONFAIS

Le travail de Anne Monge est l'aboutissement d'une recherche tantôt à partir des formes, tantôt par le jeu des couleurs. Parfois ces formes s'humanisent, s'illuminent se transforment en arbres, en maisons et ce jusqu'au bord de l'abstraction.

Ensuite, le spectateur continue mon histoire, laisse libre cours à ses émotions et ses rêves.

Michel Confais passionné par l'univers maritime, traduit dans un réalisme poétique la vie des marins, la fête, l'ambiance des ports. Ses personnages atypiques, burinés, puissants donnent de la force à sa peinture.

Office de tourisme du Canton d'Issigeac Place du Château - 24 560 ISSIGEAC Tél. / Fax: 05.53.58.79.62 ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr





Michel CONFAIS



ISSIGEAC: PROJET D'AMENAGEMENT DU TOUR DE VILLE ET DU BOURG -

QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS ET USAGERS

(Ce questionnaire a déjà été mis dans la Petite Gazette de Février. Votre avis nous interesse. Merci de votre participation et de vos réponses)



(Dessin sur la concertation, source dessin de comm' de Jean-Michel Ucciani)

La commune d'Issigeac a pour projet l'aménagement du Tour de ville et du bourg afin de les rendre plus accessibles à tous, en toute sécurité. Les choix techniques retenus devront prendre en compte la préservation de l'environnement et du patrimoine avec des monuments classés et inscrits. Le village médiéval d'Issigeac est en effet situé en Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). La commune souhaite vous interviewer à ce sujet. La concertation est une démarche participative qui enrichit le projet et permet que celui-ci soit

Ce questionnaire a pour objet de consulter les habitants et les usagers du futur aménagement et il participe à une analyse du fonctionnement du bourg d'Issigeac.

Dans ce questionnaire, l'aménagement des différents espaces publics sera abordé sous les aspects circulation et stationnement des véhicules, déplacements et sécurité des usagers et accessibilité

Manci de hien vouloir compléter ce questionnaire et le

partagé par tous.

ramener dans votre Mairie de domicile		
Réponses fermées oui ou non (la bonne case doit être cochée) avec des commentaires pour certaines questions	OUI	NON
Quel âge avez-vous?moins de 45 ansde 46/60 ans	O + 60 ans	3
> Habitez-vous sur cette commune ?	OUI	NON
Si NON , où habitez-vous ?		
Venez-vous régulièrement à Issigeac ?	OUI	NON
Si OUI, combien de fois par semaine? O 1 fois O 2 fois O 3 fois O 4 fois La circulation des véhicules	Tous les jou	urs
D'après vous la circulation des véhicules s'effectue-t-elle correctement dans le bourg d'Issigeac?	OUI	NON
Si NON, pourquoi?		••••
La circulation adaptée au tour de ville, circulation en sens unique le jour du marché, vous paraît-elle bien adaptée et peut-elle être mis en place de manière permanente?		NON

<u>Le Stationnement des véhicule</u>	<u>S</u>		
	ant (places du bourg et parkings extérieurs) 'activité du bourg pendant la période	OUI	NON
Si NON, pourquoi?			•••••
Le stationnement des vo aisé pour vous ?	éhicules, le dimanche jour de marché est-il	OUI	NON
Les déplacements des usagers			
 Les usagers utilisant de toutes les rues du bour 	es véhicules doivent-ils pouvoir accéder à rg ?	OUI	NON
Si NON, pourquoi?			•••••
marche) pour que les ho future zone à urbaniser avoir besoin d'utiliser lo	avoriser les déplacements doux (vélo, abitants proches du bourg (lotissement, e) puissent y venir en toute sécurité sans eur véhicule. Pensez-vous que ce type iorer le fonctionnement et la vie du bourg?	OUI	NON
<u>La sécurité des usagers</u>			
	du bourg et l'organisation actuelle de la ent-ils répondre à la sécurité des usagers ?	OUI	NON
Si NON, pourquoi?			••••
 Un usager à vélo ou à pi en toute sécurité? 	ed se déplace-t-il aujourd'hui dans le bourg	OUI	NON
Si NON, pourquoi?			
	IE, DES SERVICES ET DES COMMERCES PAR TOU		
 Les différentes rues du les personnes à mobilité 	u bourg vous paraissent-elles accessibles pour É réduite?	OUI	NON
	evant du public (services, commerces) ccessibles à toutes les personnes ?	OUI	NON
Si vous deviez donner un classement par ordre d'importance aux différentes problématiques liées à l'aménagement du bourg d'Issigeac, quel		1:	
serait-il?		2:	•••••
	circulation des véhicules	3:	
Les 5 problématiques sont :	stationnement des véhicules déplacements des usagers	4:	
	sécurité des usagers accessibilité de la voirie et des services		